

« DECLARATION DU LICENCIÉ – Saison 2023 »

Ce formulaire est extrait du [Résumé de la notice d'information - Saison 2023](#). Il doit être joint à la demande de licence pour indiquer notamment que vous avez bien pris connaissance du contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents

Si vous souscrivez des options, cochez les options retenues, et envoyez le ou les bulletins de souscription et le chèque de règlement des options directement à l'adresse indiquée sur ces formulaires (cf. [Bulletins de souscription des licenciés - Saison 2023](#)). Ne les joignez pas à votre demande de licence 2022.

Si vous ne souscrivez aucune option, cochez le choix « Ne retenir aucune option complémentaire proposée »

Déclaration du licencié - Saison 2023

À retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)

Je soussigné(e) né(e) le

Pour le mineur représentant légal de né(e) le

Licencié de la Fédération à (nom du Club)

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération
- Avoir choisi une formule MB PB ou GB et les options suivantes :
Indemnité Journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité
Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à le

Signature du licencié souscripteur
(ou du représentant légal pour le mineur)